

## 10.4 Niveaux de formation

Jusqu'au début des années 2000, un enfant sur trois âgé de 2 ans était scolarisé. Le taux de scolarisation des enfants de deux ans s'est ensuite orienté à la baisse. Il a ainsi été divisé par trois entre 1999 et 2012. Il s'est depuis stabilisé et oscille autour de 12 % depuis 2012. À la rentrée 2015, le **taux de scolarisation** des enfants de 2 ans s'établit à 11,6 %, en légère diminution (-0,2 point) par rapport à 2014. Depuis 2000, le second degré comprend des élèves en moyenne plus jeunes, en lien avec la baisse générale des redoublements dans le primaire et au collège. Dans l'enseignement supérieur, la scolarisation est en hausse chez les jeunes de 18 à 29 ans, plus particulièrement chez ceux de 18 ans, mais elle décroît légèrement pour les étudiants âgés de 23 ans. À la rentrée 2015, le taux de scolarisation en apprentissage varie peu chez les jeunes âgés de 15 à 28 ans. Il recule chez les 15 à 18 ans tandis qu'il est stable ou augmente légèrement pour les autres.

L'**espérance de scolarisation** est stable à la rentrée 2015. Les taux de scolarisation par âge constatés pendant l'année 2015-2016 permettent d'espérer, pour un jeune alors âgé de 15 ans, une **formation initiale** d'environ 6,3 années dont 2,9 années dans l'enseignement supérieur. Un des objectifs de la stratégie européenne de Lisbonne est d'abaisser la part des **sorties précoces du système éducatif** à 10 % en 2020. En 2016, 8,8 % des Français âgés de 18 à 24 ans ont quitté leurs études initiales sans diplôme ou avec seulement le diplôme national du brevet et ne sont pas en situation de formation.

À la session 2016, la **proportion de bacheliers dans une génération** est de 78,8 %, contre 25,9 % à la session 1980. Cette forte hausse résulte essentiellement de la croissance du nombre de bacheliers généraux et de l'important essor du baccalauréat professionnel depuis sa création au milieu des années 1980. Suite à la réforme de la voie professionnelle de l'enseignement secondaire en 2008, le report des effectifs du **brevet d'études professionnelles (BEP)**, où il ne reste plus aucun élève inscrit depuis la rentrée 2012, bénéficie aux effectifs suivant le cursus du baccalauréat professionnel (de la seconde à la terminale). Ils passent ainsi de 191 000 élèves en 2005 à 538 000 en 2016.

En 2015-2016, le nombre d'**apprentis** stagne par rapport à l'année précédente (-0,2 %) pour s'établir à 405 200. Le **niveau de formation V** accueille 159 600 apprentis. Il recule de 1,6 % du fait de la baisse des apprentis préparant le **certificat d'aptitude professionnelle (CAP)**. Celui-ci domine encore mais il ne regroupe plus que 37 % de l'ensemble des apprentis, contre 50 % en 2000-2001. Le niveau IV accueille, quant à lui, 25 % des apprentis. Il décroît également (-3,1 % en un an) avec une baisse des apprentis en baccalauréat professionnel et en brevet professionnel. L'apprentissage dans l'**enseignement supérieur** progresse, pour sa part, par rapport à 2014 (+3,8 %). Le **brevet de technicien supérieur (BTS)** y occupe toujours une place prépondérante. Les autres formations du supérieur attirent 21 % des apprentis, contre 6 % en 2000-2001. ■

### Définitions

**Niveau de formation** : la nomenclature nationale des niveaux de formation (fixée en 1969 par la Commission statistique nationale) sert à répartir les élèves selon leur niveau de formation et à repérer le niveau atteint au terme de leur formation initiale. Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Apprenti, brevet de technicien supérieur (BTS), brevet d'études professionnelles (BEP), certificat d'aptitude professionnelle (CAP), classification internationale type de l'éducation (CITE), enseignement supérieur, espérance de scolarisation, formation initiale, formation professionnelle continue, proportion de bacheliers dans une génération, sorties précoces du système éducatif, taux de scolarisation** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « L'apprentissage au 31 décembre 2016 », *note d'information* n° 17.23, Depp, octobre 2017.
- « Regards sur l'éducation », *Les indicateurs de l'OCDE*, OCDE, septembre 2017.
- « Repères et références statistiques 2017 », Depp, août 2017.
- « *Early leavers from education and training* », *Statistics explained*, Eurostat, mai 2017.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

## Apprentis selon le diplôme préparé

	2000	2015
CAP	183 997	148 184
BEP	52 974	///
Autres diplômes de niveau V	8 362	11 426
Brevet professionnel	31 195	41 148
Baccalauréat professionnel	33 404	51 112
Autres diplômes de niveau IV	4 756	9 322
Diplômes du supérieur	51 186	144 013
dont : BTS	27 800	60 095
licences	692	16 612
diplômes ingénieurs	4 644	19 620
<b>Total des apprentis</b>	<b>365 874</b>	<b>405 205</b>
Préapprentis <sup>1</sup>	10 184	5 304

1. Classe préparatoire à l'apprentissage (CPA), classe d'initiation préprofessionnelle par alternance (CLIPA), dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA).  
 Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.  
 Champ : France hors Mayotte en 2000.  
 Source : Depp.

## Taux de scolarisation par âge

	en %			
	2000	2005	2010	2015
2 ans	34,6	24,5	13,6	11,6
3 ans	100,0	100,0	98,0	97,6
4 ans	100,0	100,0	99,5	100,0
5 ans à 7 ans	100,0	100,0	100,0	100,0
8 ans	100,0	100,0	100,0	99,5
9 ans	100,0	100,0	99,4	98,8
10 ans	100,0	100,0	98,6	98,5
11 ans	100,0	100,0	99,2	98,7
12 ans	100,0	100,0	98,4	98,2
13 ans	100,0	100,0	98,4	98,1
14 ans	99,3	99,6	98,1	97,7
15 ans	98,4	97,5	97,4	97,0
16 ans	96,5	96,6	94,2	94,8
17 ans	91,6	92,0	90,2	91,9
18 ans	79,6	78,8	77,0	78,4
19 ans	65,7	65,0	64,5	64,7
20 ans	51,4	51,9	51,9	53,1
21 ans	40,5	40,6	41,3	43,6
22 ans	33,3	32,8	33,1	35,9
23 ans	24,7	23,5	24,3	26,0
24 ans	17,2	15,8	16,3	17,7
25 ans	11,4	11,1	10,5	11,3

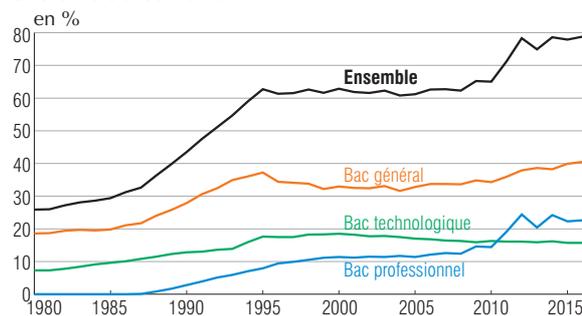
Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.  
 Champ : France hors Mayotte, enseignement public et privé, y c. scolarisation en apprentissage.  
 Source : Depp.

## Diplôme le plus élevé selon l'âge en 2016

	en %		
	Ensemble	dont	
		25 à 34 ans	55 à 64 ans
Sans diplôme, CEP, brevet des collèges	21,9	13,4	34,8
CAP, BEP	25,5	19,8	29,5
Baccalauréat	17,8	22,5	13,5
Bac + 2	14,3	14,9	10,3
Diplôme supérieur à Bac + 2	20,2	28,9	11,7
Non déterminé	0,3	0,5	0,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Part de bacheliers ou plus	52,3	66,3	35,5
Part de diplômés du supérieur	34,5	43,8	22,0

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 25 à 64 ans.  
 Source : Insee, enquête Emploi.

## Part de bacheliers dans une génération entre 1980 et 2016



Lecture : en 2016, 78,8 % des jeunes en âge de passer le baccalauréat sont bacheliers.  
 Note : indicateur calculé à partir des différents recensements de la population.  
 Champ : France métropolitaine jusqu'en 2000, puis France hors Mayotte à partir de 2001.  
 Sources : Depp ; Insee, recensements de la population.

## Dépense pour la formation continue selon le public bénéficiaire

	en milliards d'euros			
	2014 (r)	2015	2015	
			Structure en %	Évolution 15/14 en %
Jeunes (moins de 26 ans en général) <sup>1</sup>	7,5	7,5	30,1	0,0
Apprentissage	5,4	5,3	21,4	-1,7
Alternance, professionnalisation	1,1	1,1	4,5	3,6
Autres formations	1,0	1,1	4,3	5,7
Demandeurs d'emploi	4,8	4,9	19,6	1,7
Actifs occupés du secteur privé <sup>1</sup> (hors dépenses directes des entreprises)	7,2	6,7	27,0	-7,2
Agents du secteur public <sup>2</sup>	5,5	5,5	22,0	-0,3
Investissement <sup>3</sup>	0,3	0,3	1,3	3,0
<b>Total</b>	<b>25,3</b>	<b>24,9</b>	<b>100,0</b>	<b>-1,7</b>

1. Une partie des dépenses bénéficiant aux jeunes sont classées avec les actifs occupés (plan de formation,...) ou les personnes en recherche d'emploi (jeunes bénéficiant de l'Aref, ...). 2. Hors investissement.  
 3. Y c. l'investissement pour les agents du secteur public.  
 Source : Dares.

## Niveau d'éducation dans quelques pays de l'UE en 2016

	Jeunes ayant quitté prématurément l'école <sup>1</sup>			Population ayant terminé au moins le 2 <sup>nd</sup> cycle du secondaire <sup>2</sup>
	Filles	Garçons	Total	
Allemagne	9,4	10,9	10,2	86,5
Autriche	6,0	7,7	6,9	84,5
Belgique	7,4	10,2	8,8	75,1
Danemark	5,9	8,5	7,2	80,7
Espagne	15,1	22,7	19,0	58,3
Finlande	6,9	9,0	7,9	88,1
<b>France</b>	<b>7,5</b>	<b>10,1</b>	<b>8,8</b>	<b>78,1</b>
Grèce	5,3	7,1	6,2	71,8
Irlande	4,6	7,8	6,3	80,1
Italie	11,3	16,1	13,8	60,1
Luxembourg	...	6,8	5,5	...
Pays-Bas	5,8	10,1	8,0	77,1
Pologne	3,9	6,4	5,2	91,3
Portugal	10,5	17,4	14,0	46,9
Rép. tchèque	6,6	6,6	6,6	93,4
Roumanie	18,7	18,4	18,5	76,7
Royaume-Uni	9,5	12,8	11,2	79,5
Suède	6,4	8,2	7,4	85,0
<b>UE</b>	<b>9,2</b>	<b>12,2</b>	<b>10,7</b>	<b>77,0</b>

1. Personnes de 18 à 24 ans dont le niveau d'études ne dépasse pas le 1<sup>er</sup> cycle du secondaire et qui ne suivent aucune formation.  
 2. Personnes de 25 à 64 ans ; CITE 2011 niveaux 3-8.  
 Source : Eurostat (extraction du 7 août 2017).

## Avertissement

*Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).*

*Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.*

*Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.*

*Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.*

## Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

# Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème  
et de la double page

## 11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et  
en couleur sont  
définis plus bas ou  
dans la rubrique  
« Définitions »  
en annexes

Une présentation  
synthétique sur  
chaque double-  
page

Des définitions pour  
comprendre les concepts  
clés de la double page  
Toutes les définitions  
sont regroupées dans la  
rubrique « Définitions »  
en annexes

Des publications  
téléchargeables  
gratuitement pour  
approfondir le sujet  
Adresses des sites  
Internet à retrouver dans  
la rubrique « Adresses  
utiles » en annexes

Faible, voire négatif au premier semestre 2016, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** augmente progressivement au second semestre pour atteindre + 0,6 % fin 2016. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. *A contrario*, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), ralentit au cours de l'année passant de + 0,9 % en janvier 2016 à + 0,5 % fin 2016.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent légèrement entre 2015 et 2016 (+ 0,2 %), après une stabilité entre 2014 et 2015. Cette faible accélération reflète des mouvements différents selon les produits. Les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés reculent en moyenne moins qu'en 2015. Ceux des produits alimentaires accélèrent un peu. En revanche, le ralentissement des prix des services limite le regain d'inflation.

La baisse en moyenne des prix des produits pétroliers en 2016 cache une remontée progressive des prix au cours de l'année dans le sillage du cours du pétrole (+ 7,5 % sur un an fin 2016). Cette hausse est plus marquée pour les combustibles liquides (+ 14,1 % sur un an fin 2016) que pour les carburants (+ 8,7 % pour le gazole, + 3,6 % pour l'essence, fin 2016), du fait des écarts de

taxation sur ces produits. En revanche, les prix du gaz, qui répercutent avec retard les évolutions du pétrole, se contractent encore (- 2,2 % fin 2016). Les prix de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 1,8 %).

En 2016, les prix des produits manufacturés baissent encore (- 0,5 % en moyenne, après - 0,9 % en 2015). Les prix des articles d'habillement et de chaussures se redressent légèrement (+ 0,2 %, après - 0,9 %). Le recul, moins prononcé qu'en 2015, des prix des produits de santé se poursuit. Enfin, les prix des autres produits manufacturés diminuent faiblement (- 0,1 % en moyenne en 2016, après - 0,3 % en 2015).

En 2016, les prix des produits alimentaires (y compris boissons non alcoolisées) augmentent en moyenne de 0,6 %, à peine plus vite qu'en 2015 (+ 0,5 %). Les prix des produits alimentaires hors produits frais rebondissent légèrement (+ 0,1 %, après - 0,2 % l'année précédente), tandis que ceux des produits frais ralentissent.

Les prix des services décélèrent en 2016 (+ 1,0 % en moyenne, après + 1,3 % en 2015), du fait principalement du repli des services de transport (- 1,5 %). Les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2016, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Les hausses des services de santé sont restées contenues. En revanche, les prix des services de communication accélèrent (+ 2,3 % en moyenne, après + 1,8 %). ■

### Définitions

**Indice des prix à la consommation (IPC)** : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1<sup>er</sup> quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Une inflation modérée depuis le passage à l'euro », *Insee Focus* n° 87, mai 2017.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2016 », *Informations rapides* n° 9, Insee, janvier 2017.
- « 2016 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse* n° 95, Eurostat, juin 2017.
- Séries chronologiques ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

## Prix à la consommation 11.4

### Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2016

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>			Évolution 16/15			
	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>	
<b>Ensemble (y c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>				
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 805</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>				
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 425	0,6	0,7	Transport	1 479	-1,0	1,8
Produits alimentaires	1 301	0,7	0,8	Achats de véhicules	363	-0,1	-0,8
Boissons non alcoolisées	124	-0,6	0,0	Utilisation de véhicules personnels	831	-1,2	3,2
Boissons alcoolisées et tabac	385	0,5	0,3	Services de transport	285	-1,5	0,9
Boissons alcoolisées	190	0,8	0,6	Communications	288	0,7	0,6
Tabac	195	0,1	0,1	Services postaux	16	3,8	3,8
Habillement et chaussures	429	0,2	0,0	Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-9,2	-9,7
Habillement	340	0,5	0,1	Services de téléphonie et de télécopie	229	1,9	2,2
Chaussures y c. réparation	89	-1,0	-0,3	Loisirs et culture	897	1,0	-0,2
Logement, chauffage, éclairage	1 399	-0,1	1,1	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	148	-2,7	-3,7
Loyers d'habitation	622	0,3	0,3	Autres biens durables (loisirs)	42	10,0	-1,9
Entretien et réparation courante du log.	174	1,1	1,3	Autres articles et équip. de loisirs	244	1,0	-0,3
Outillage pour la maison et le jardin	157	1,0	1,1	Services récréatifs et culturels	305	0,1	0,6
Chauffage, éclairage	446	-1,5	2,2	Presse, livres et papeterie	140	2,3	2,2
Meubles, équip. ménager, entretien maison	537	-0,1	-0,7	Voyages touristiques tout compris	18	10,4	3,5
Meubles, tapis, revêtements de sol	155	0,1	-1,0	Éducation	4	1,3	1,6
Articles de ménage en textile	38	1,0	0,9	Hôtellerie, cafés, restaurants	733	1,7	1,8
Appareils ménagers	89	-1,2	-1,9	Restauration et cafés	570	1,6	1,8
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,6	-0,3	Services d'hébergement	163	2,3	1,8
Outillage pour la maison et le jardin	52	0,3	-0,2	Autres biens et services	1 331	1,0	0,9
Entretien courant de l'habitation	133	-0,5	-0,4	Soins personnels	282	0,0	0,2
Santé	1 093	-1,2	-1,2	Effets personnels (non définis ailleurs)	116	1,5	1,7
Médicaments et produits pharmaceutiques	495	-2,9	-2,4	Protection sociale	482	2,1	0,9
Médecine non hospitalière	598	0,2	-0,2	Assurances	289	1,1	1,3
				Services financiers	38	2,4	2,7
				Autres services	124	0,3	0,3

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Note : base 100 en 2015.

Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Quelques hausses et baisses de prix en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	16/15	Baisses	16/15
Combustibles liquides	+ 14,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 9,7
Légumes frais, hors pommes de terre et autres tubercules	+ 11,7	Appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	- 6,0
Gazole	+ 8,7	Ordinateurs personnels	- 5,4
Poissons frais	+ 6,5	Supports d'enregistrement	- 5,3
Service de téléphonie mobile	+ 6,2	Jeux et passe-temps	- 5,1
Services d'expédition de courrier	+ 5,2	Pneumatiques	- 4,9
Journaux	+ 5,0	Farines et autres céréales	- 4,4
Poissons et fruits de mer	+ 4,5	Appareils de transformation d'aliments	- 3,9
Centres de vacances, camping, auberges de jeunesse	+ 4,2	Produits pharmaceutiques	- 3,0
Transport aérien intérieur de passagers	+ 3,9	Appareils de cuisson	- 2,9

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

### Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2016

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

### Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

	16/15	16/15	
Allemagne	1,7	Lettonie	2,1
Autriche	1,6	Lituanie	2,0
Belgique	2,2	Luxembourg	1,6
Chypre	0,1	Malte	1,0
Espagne	1,4	Pays-Bas	0,7
Estonie	2,4	Portugal	0,9
Finlande	1,1	Slovaquie	0,2
<b>France</b>	<b>0,8</b>	Slovénie	0,6
Grèce	0,3	<b>Zone euro</b>	<b>1,1</b>
Irlande	-0,2	<b>UE</b>	<b>1,2</b>
Italie	0,5		

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Source : Eurostat (extraction du 8 juin 2017).

Des données de cadrage européennes ou mondiales